défendre : mais je pense qu'il v a certaines positions dans le pays qui pourraient être fortifiées de manière à pouvoir résister à tout ennemi. Tout en étant ainsi gardées, le reste du pays scrait à la merci de l'ennemi, jusqu'à ce que la fortune de guerre décidat si pous devous rester comme nous sommes. ou si nous devons être absorbés par la république voisine. L'hon, ministre de l'agriculture a dit que nous devions avoir des fortifications à St. Jean, Nouveau-Brunswick: et si cette union doit avoir lieu afin que nous puissions être taxés dans le but de construire des fortifications dans le Nouveau-Brunswick, elle sera par conséquent de bien peu de valeur pour le Canada, pour empêcher que le pays ne soit envahi et occupé par un ennemi. Des fortifications à Lt. Jean, Nouveau-Bruswick, ne nous protégeraient pas contre l'ennemi, si l'ennemi venait ici. Elles seraient certainement avantageuses au pays en général et aideraient à maintenir la domination anglaise dans cette partie du continent. et pour cela nous n'aurions aucune objection à contribuer jusqu'à un degré raisonnable à des défenses de cette sorte; mais je dis qu'il serait parfaitement impossible, au moyen de fortifications, de mettre le Canada dans un état de défense tel que nous pourrions résister à une agression de la part des Etats-Unis sur tous les points. Chercher à le faire serait simplement gaspiller notre argent.

M. McKELLAR—Que feriez-vous, alors?

Vous rendre à l'ennemi?

M. M. C. CAMERON-Non, je ne me

rendrais pas.

M. McKELLAR—Eh bien! que feriezvous, si vous ne vouliez ni dépenser d'argent

ni vous rendre?

M. M. C. CAMERON—Nous ferions ce que beaucour de peuples braves ont déjà fait lorsqu'ils ont été attaqués; et le pays d'où vient l'hon. député est un exemple frappant de ce que peut faire une petite nation contre des forces sceablantes par le nombre, sans fortifications comu e celles que l'on propose de construire ici. (Ecoutez! écoutez!)

L'Hon. M. BROWN — C'est quelque chose de nouveau que l'on puisse défendre un pays sans fortifications. (Ecoutes!

écoutez!)

M. M. C. CAMERON—Je ne sais pas si les hon messieurs voulent dire que ce pays est en état d'entreprendre les dépenses qui seraient nécessaires pour le mettre en état de repousser une agression de la part des Etats-Unis. Je voudrais savoir si, avec

deux millions et demi d'habitants, nous pourrions lutter contre une armée composée de millions en effet, les Etats-Unis ont prouvé qu'ils pouvaient lever une armée semblableou faire des fortifications qui pourraient lui résister? (Ecoutez! écoutez!) L'hon, secrétaire provincial a dit sur le parquet de cette chambre, ainsi que devant les électeurs du pays, que pous avions plus besoin d'économie et de "retranchement" que de changements constitutionnels; et, cependant. il affirme aujourd'hui que le peuple ne doit pas avoir un mot à dire à propos de ce changement vital que l'on propose, et de l'énorme accroissement de dépenses qui doit avoir lieu. En s'adressant à la chambre en 1862, il a dit: " Les finances du pays empirent de jour en jour, et il faut y appliquer un remède. C'est surtout pour cette cause que le peuple du Haut-Canada désire un changement dans la représentation." Eh bien ! i aimerais à comprendre comment une union avec 800,000 habitants,—sans compter une dépense immense, —va améliorer nos fluances qui, d'après l'hon, monsieur, "empirent de jour en jour. (Ecoutes! écoutes!) Je n'ai encore rien entendu, dans tout ce qui a été dit à propos de ces résolutions, qui pût me faire voir comment cet accroissement et cette amélioration vont résulter de notre union avec moins d'un milliou d'habitants: mais les arguments employés en faveur de l'union, au point de vue des intérêts matériels seulement, ont dix fois plus de force si on les applique à une union avec les Etats-Unis. (Ecoutes! écoutes!) Les arguments des hon. messieurs tendent tous dans cette direction, parce qu'ils disent qu'il est de notre intéret de nous joindre aux 800,000 habitants des provinces d'en-bas, qui nous ouvriront un marché pour nos produits.lorsque nous avons de l'autre côté des lignes une population de trente millious prête à le faire. (Rooutes!) Des arguments de cette espèce, prônant la mesure parce que nos intérêts matériels en profiterent, sont donc des arguments en faveur d'une union avec les Etats-Unis plutôt qu'avec les provinces inférieures; mais j'espère bien que l'union aves les Etuts Unis n'aura jamais lieu. (Ecoutez! écoutez!) Cependant, je ne puis m'empêcher de croire que c'est là la tendance de la mesure ; car, lorsque nous aurons une législature dans chaque province, ayant des pouvoirs concurrents avec coux de la législature fédérale,—ou si elles pe possèdent pas ces pouvoirs concurrents, ayant au moins